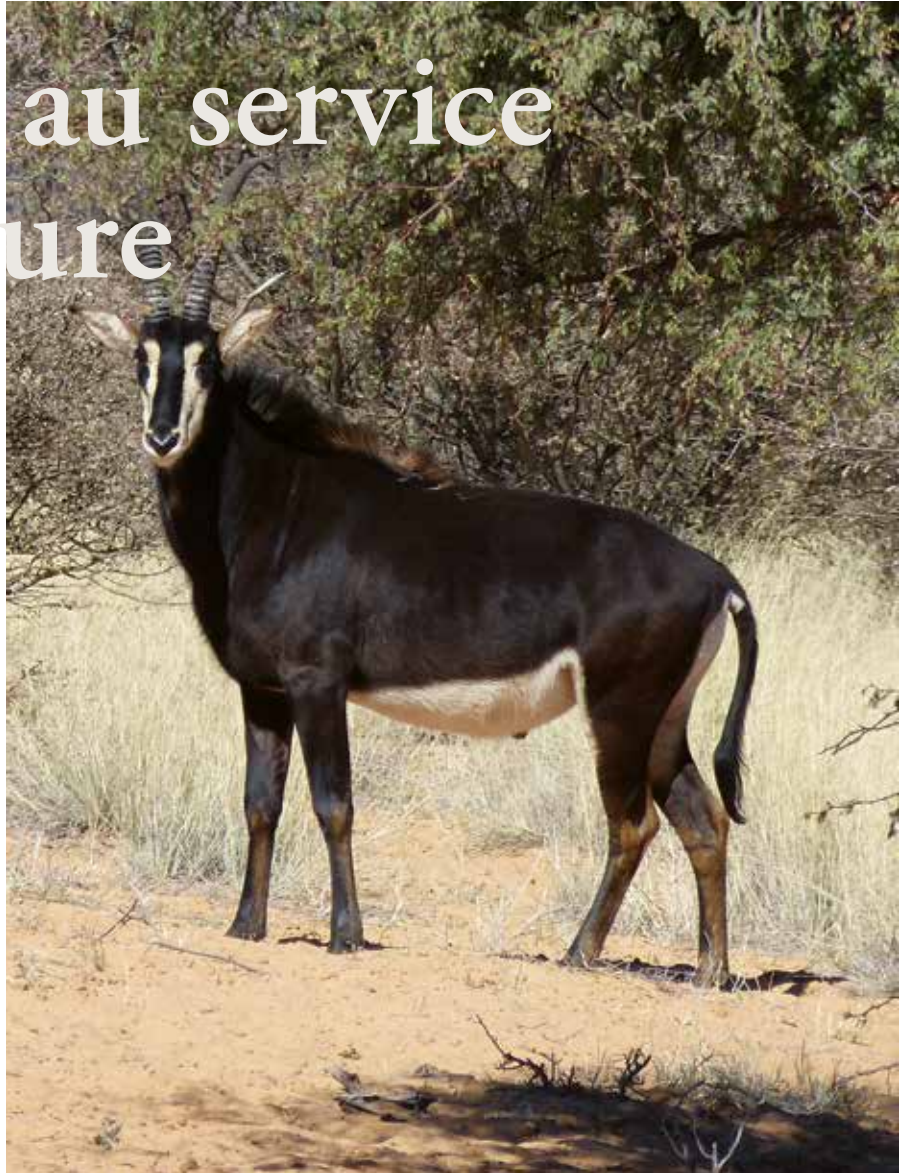


Le CIC, au service de la nature

Ces trois lettres CIC désignent le Conseil International de la Chasse et de la Conservation de la Faune Sauvage (en anglais : International Council for Game and Wildlife Conservation). C'est une organisation internationale non gouvernementale et apolitique qui a pour but de défendre la chasse et préserver la faune sauvage.



*En œuvrant pour la chasse, Le CIC veille à la conservation de la faune mais aussi à pérenniser les traditions et cultures des communautés locales.
Photo : Philippe Jaeger*

Pour atteindre cet objectif, le CIC prône l'utilisation durable des ressources faunistiques.

Mission

C'est dans un monde où la faune sauvage est valorisée et protégée comme partie intégrante de la nature pour le bénéfice de l'humanité que le CIC s'est fixé comme but de promouvoir et soutenir la conservation de la faune sauvage et de ses biotopes ainsi que la pérennité des communautés locales et des traditions culturelles associées grâce à une utilisation durable des ressources naturelles, chasse comprise.

Actions prioritaires

Pour remplir sa mission, le CIC doit

- développer des partenariats avec les organisations internationales qui œuvrent

pour la conservation des espèces animales et des habitats au sens large : IUCN, FAO, CITES, FACE, Safari Club International,...

- participer aux conventions, colloques et autres débats ou conférences pour défendre la chasse et agir concrètement sur le plan légal, politique, scientifique
- lutter contre le braconnage
- pérenniser l'héritage culturel de la chasse et des communautés locales.

Son histoire

La fondation du CIC est issue d'une initiative lancée en 1928 par le Comte hongrois Louis Karolyi et l'avocat français Maxime Ducrocq, Président du Saint Hubert Club,

qui ont organisé une conférence internationale à Nové Zamky, en Slovaquie, en vue de créer une organisation internationale de chasse. La conférence a abouti à la formation d'un comité dont la mission a été d'élaborer les statuts du CIC dont l'enregistrement officiel a été finalisé et la première Assemblée générale tenue en novembre 1930 à Paris.

Organisation actuelle

Le siège social est situé à Vienne depuis 2003, le siège opérationnel à Budakeszi, à côté de Budapest depuis 1999. L'Assemblée générale annuelle est l'organe faitier du CIC. Elle se réunit au mois de mai à l'invitation d'une Délégation nationale et approuve souverainement les points

budgétaires, électifs et stratégiques mis à l'ordre du jour par le Comité Exécutif. Tout membre du CIC y est convié. La 66^{ème} Assemblée générale s'est déroulée à Windhoek (Namibie) en mai 2019. Pour des raisons de Covid-19, celle de 2020 prévue à Riga a dû être annulée.



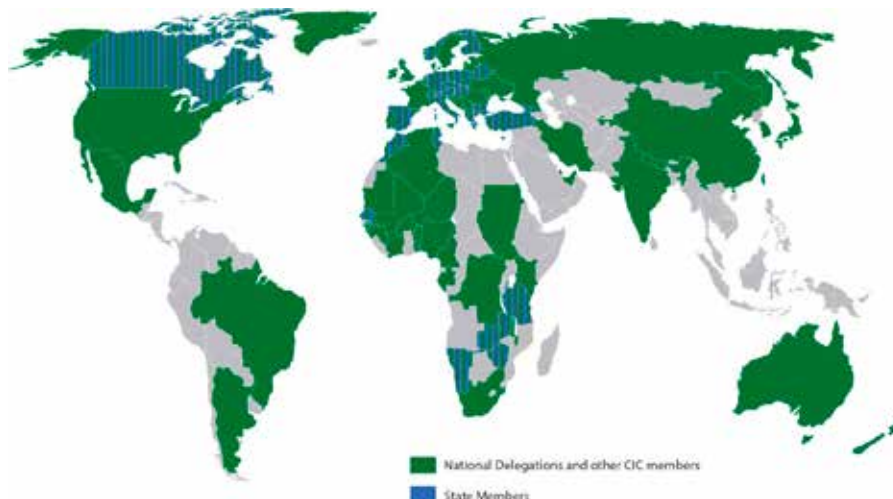
Le Président du CIC est Mr George Aman, de nationalité suisse.

Les activités sont réparties entre 3 Divisions

- Politique et Droit : cette division développe des politiques de gestion de la faune et de la chasse et assure un lobbying mondial en faveur d'une utilisation durable de la ressource faunistique. Ses champs d'action couvrent les accords multilatéraux, les réglementations, les armes, les munitions, les transports etc.
- Sciences appliquées : cette division finance et coordonne la recherche vétérinaire et biologique sur le gibier et fournit aux politiciens et aux organismes intergouvernementaux des données scientifiques relatives à la chasse et à la conservation de la faune. Ses champs d'action couvrent tout gibier, les migrations, les maladies, les interactions avec l'humain et l'évaluation des trophées.
- Culture : cette troisième division protège et maintient l'héritage culturel issu de la chasse : tout type de chasse, y compris l'archerie et la fauconnerie (devenu Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité de l'UNESCO en 2010), la chasse dans l'Art, la gastronomie, la bibliothèque, la musée Palarikovo...

Les membres

Les membres du CIC, au nombre de 1700 représentant 86 pays sur les 5 continents, sont des particuliers (membres individuels), des



Aire de répartition des membres du CIC

entreprises, des experts, des associations et des états.

Chaque pays crée une Délégation Nationale avec ses statuts et ses champs d'action propres pour pouvoir agir au mieux sur un plan national ou régional au sein du CIC International.

Depuis 2001, le groupe Young Opinion regroupe les membres de moins de 35 ans. Le Club Artemis a été fondé en 2011 et poursuit la reconnaissance du rôle des femmes à la chasse, se focalisant sur l'éducation, la culture, la gastronomie et la gestion de la faune.

La délégation belge du CIC



Le Chef de Délégation est Philippe Claeys.

Le CIC belge compte une centaine de membres et comprend des membres individuels (particuliers), des Young Opinions (- de 35 ans), des associations comme le RSHCB ainsi que des experts nationaux ou internationaux.

La Délégation belge organise 3 à 4 réunions et événements annuellement et sponsorise des projets de nature à défendre les valeurs et les intérêts des chasseurs en Belgique. Elle octroie un Prix attribué à des thèses ou mémoires ayant trait à un sujet lié à la chasse au sens large.

La Commission belge du CIC pour l'Évaluation des Trophées (CBCICET) organise la cotation des trophées belges et étrangers aux expositions annuelles des Conseils Cynégétiques en Wallonie et à l'occasion de séances de cotation publiques ou privées à l'échelon national.

La délégation belge a organisé • la 23^{ème} Assemblée Générale du CIC à Bruxelles en 1976 • le Symposium « La cynégétique dans l'Art » en 1997 • la 63^{ème} Assemblée Générale du CIC à Bruxelles en 2016.

■ CIC Belgique

Contacts : www.cic-wildlife.be et cic.wildlife.belgium@gmail.com